



Bora WP  
Fongicide biologique

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1. PRODUIT CHIMIQUE et IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Utilisation générale : Fongicide biologique

NOM COMMUN : Bora WP

Numéro d'homologation : 31104

Loi sur les Produits Antiparasitaires

Titulaire d'homologation:

AEF Global inc.  
925 des Calfats  
Lévis, Qc, G6Y 9E8

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

**AEF Global inc.:** 418-838-4441  
Toll free help-line: 1-866-622-3222  
[www.aefglobal.com](http://www.aefglobal.com)

### 2. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Le produit contient les ingrédients suivants :

COMPOSANTE	N° CAS	%	OSHA PEL	ACGIH
Souche Rifai T-22 du <i>Trichoderma harzianum</i>	67892-31-3	1,15	N/E	N/E
Ingrédients inertes	confidentiel	98,85	N/E	N/E

N/E = non établi

### 3. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

**APERÇU D'URGENCE :** Poudre grisâtre ou verdâtre ayant une odeur terreuse. La poussière peut causer l'irritation oculaire, de la peau et des voies respiratoires.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :**

**EN CAS D'INHALATION :** La poussière peut irriter les voies respiratoires.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** La poussière peut causer l'irritation.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** La poussière peut causer l'irritation.

**EN CAS D'INGESTION :** L'ingrédient actif n'a démontré aucune toxicité chez les mammifères.

**CHRONIQUE :** Aucun effet connu.

**CARCINOGENICITÉ :** Les ingrédients contenus dans ce produit ne figurent pas sur la liste de la NTP, l'OSHA, ni l'IARC en tant que carcinogènes.

### 4. MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INHALATION :** En cas d'inhalation, déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, administrez la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, administrez de l'oxygène. Appelez un médecin.

**EN CAS DE CONTACT LA PEAU :** Retirez tous les vêtements contaminés. Lavez immédiatement à grande eau et au savon. Obtenez de l'aide médicale si une irritation se développe.

---

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Maintenez les paupières ouvertes et rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin.  
EN CAS D'INGESTION : Si avalé, ne PAS induire le vomissement. Appelez un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

POINT D'ÉCLAIR : Non applicable.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non déterminée.

MOYEN D'EXTINCTION : Non combustible.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Évacuez tout le personnel vers une zone sécuritaire. Veillez à ce que le personnel reste à l'écart et contre le vent de l'incendie. Portez des appareils respiratoires autonomes ainsi qu'un équipement de protection complet.

INCENDIE INHABITUEL et DANGERS D'EXPLOSION : Aucuns connus.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE DES PRODUITS : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone, sulfureux, de sodium et de silicone.

---

## 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

---

GÉNÉRAL : Prenez toutes les mesures supplémentaires nécessaires afin de prévenir et remédier aux effets adverses d'un déversement. Ce produit ne devrait en aucun cas, être en contact avec les eaux.

SPÉCIFIQUE : Dans le cas d'un déversement, ramassez tout le matériel immédiatement. Essuyez le matériel résiduel se trouvant sur les surfaces avec un linge. Évitez de laver ces résidus dans les drains ou autres voies d'eau.

---

## 7. MANUTENTION et ENTREPOSAGE

---

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Une fois terminée la manutention, et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon. Enlevez et lavez tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Entreposez dans son contenant d'origine sous des conditions réfrigérées. Le rendement du produit ne sera aucunement affecté si celui-ci est conservé à des températures inférieures à 24°C pendant de courtes périodes. Ne pas entreposer près de la nourriture ou des lieux où la moulée est rangée. Évitez toute exposition à l'humidité. Gardez le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé.

---

## 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION, PROTECTION INDIVIDUELLE

---

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour usage extérieur seulement. Gardez le contenant fermé hermétiquement.

PROTECTION INDIVIDUELLE :

RESPIRATOIRE : Lorsque vous ouvrez ou videz les sacs, ou durant d'autres opérations où les poussières pourraient être présentes, portez un masque respiratoire à filtre NIOSH contre la poussière/bruine ayant les normes minimales d'au moins le N-95, R-95 ou P-95.

GANTS DE PROTECTION : Portez des gants hydrofuges.

AUTRE : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter : un gilet à manches longues et des pantalons longs, des gants hydrofuges, ainsi que des chaussettes et des chaussures. Une

---

---

fois terminée la manutention, et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon.

---

## 9. CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES et PHYSIQUES

---

APPARENCE : Poudre grisâtre ou verdâtre

ODEUR : Odeur terreuse

PRESSION DE LA VAPEUR : Non applicable.

POINT DE FUSION : Non déterminé.

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 0,61 g/cm<sup>3</sup>

POINT D'ÉBULLITION : Non déterminé.

SOLUBILITÉ dans l'eau : Insoluble

VISCOSITÉ : Non déterminée.

---

## 10. STABILITÉ et RÉACTIVITÉ

---

STABILITÉ : Stable dans des conditions d'entreposage normales recommandées. (voir la section 7)

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira aucunement.

INCOMPATIBILITÉ : Avec des matériaux fortement acides.

DÉCOMPOSITION THERMIQUE DANGEREUSE DES PRODUITS : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone, sulfureux, de sodium et de silicone.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

L'ingrédient actif est pratiquement non-toxique, non-allergène et non-pathogénique pour les mammifères. Les conditions médicales préexistantes ne devraient pas aggraver suite à une exposition.

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

TOXICITÉ CHEZ LES POISSONS : Aucune donnée disponible.

TOXICITÉ CHEZ LES PUCES D'EAU MAGNA : Aucune donnée disponible.

ALGUES : Aucune donnée disponible.

AUTRE : Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones où l'eau de surface est présente.

---

## 13. MESURES DE REJET

---

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Ne pas contaminer la nourriture ou la moulée en éliminant le produit. Les déchets issus de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Contenant à remplissage unique. Ne pas réutiliser ni remplir le contenant. Videz entièrement le sac dans l'équipement en le brassant et en tapant sur les côtés et le fond afin de bien libérer les particules collées. Recyclez si possible, ou éliminez le sac vide dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération. Ne pas brûler, à moins d'avoir obtenu l'accord de l'État ou des autorités locales. Si la boîte externe est contaminée, éliminez de la même façon que le sac.

---

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

---

D.O.T. – par voies terrestre, aérienne et maritime  
NOM PROPRE D'ENVOI : Non réglementé  
TMD au Canada : Non réglementé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada

---

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

---

### ÉTATS-UNIS

IFFAA (Insecticide fédéral, Fongicide et Acte sur les produits anti-rongeurs) : Réglementé  
Classe dangereuse SARA :  Aigu(e)  Chronique  Inflammable  Pression  
 Réactif  Aucun(e)  
SARA 313  Oui  Non, Chimique SARA 302  Oui  Non, Chimique  
CERCLA :  Oui  Non, Chimique RQ : aucun(e)  
RCRA :  Oui  Non

### Évaluation du danger NFPA :

Santé : [1]  
Incendie : [1]  
Réactivité : [0]  
Spécial : [1]

### Codes HMIS :

Santé : [1]  
Incendie : [1]  
Réactivité : [0]

### Échelle d'évaluation du danger NFPA :

0 = Minimale 3 = Sérieuse  
1 = Légère 4 = Sévère  
2 = Modérée

### Échelle d'évaluation du danger HMIS :

0 = Minimale 3 = Sérieuse  
1 = Légère 4 = Sévère  
2 = Modérée

### CANADA

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE : Ce pesticide relève de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et de son Règlement, ainsi que de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son Règlement.

SIMDUT : Ce produit a été classifié selon sa concordance avec les critères de danger émis par la *Réglementation sur le contrôle des produits* ainsi que la fiche signalétique qui renferme tous les renseignements requis par la *Réglementation sur le contrôle des produits*.

---

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

---

CONTACT : AEF Global inc.  
925 des Calfats

TÉLÉPHONE : 1-866-622-3222

Lévis, Qc, Canada, G6Y 9E8

**Dernière révision : 24 février 2017**

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Ces renseignements ont été émis suite aux renseignements inclus sur les composantes des matériaux. Aucune garantie n'est formelle ni tacite face à l'exactitude et l'entité des renseignements ci-inclus, et l'entreprise ne se tient aucunement responsable de cette confiance à l'avenir. L'utilisateur doit s'assurer qu'il a en sa possession toutes les données récentes relatives à son usage particulier.